REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 13 avril 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) et de la Fédération des Entreprises Romandes (FER)

Immersions préprofessionnelles: les entreprises s'engagent pour l'insertion professionnelle des jeunes!

Depuis 2018, la formation est obligatoire jusqu'à 18 ans. Cette règle est un défi pour les 15-18 ans en général, mais aussi pour les structures de formation. Offrir un panel de situations d'apprentissages adaptées aux besoins de tous les jeunes est en effet nécessaire pour qu'un maximum d'entre eux obtiennent une certification. Dans cette perspective, le DIP se réjouit de développer un nouveau partenariat avec la Fédération des Entreprises romandes et des entreprises pionnières dans ce domaine.

Dès la rentrée 2018, le DIP a ouvert des dispositifs ad hoc de formations pré-qualifiantes pour les jeunes en difficulté dans leur parcours de formation, dont certains en situation de décrochage scolaire. Ces prestations proposent de travailler à la remobilisation, à l'orientation vers un métier et à la préparation aux tests d'entrée en apprentissage. Pour la conseillère d'Etat Anne Emery Torracinta, *"il s'agit d'accompagner les jeunes concernés dans la (re)construction d'un projet professionnel réalisable*".

Pour ce faire, le département a développé des ressources internes et a renforcé ses partenariats avec les dispositifs associatifs et communaux qui travaillent depuis longtemps dans ce domaine. Toutefois, il est apparu nécessaire de compléter l'offre en la rapprochant du monde de l'entreprise. C'est le but des nouvelles immersions préprofessionnelles en place depuis le mois de mars.

Plus que des stages, ces immersions permettent aux jeunes de découvrir un métier, de confirmer leur projet de formation, de vivre une première expérience dans le monde du travail, tout en restant accompagnés par des professionnels du DIP. Pour Frank Sobczak, Directeur Formation de la Fédération des Entreprises Romandes, "*elles peuvent même permettre à certains de gagner la confiance de l'entreprise qui les accueille et de signer un contrat d'apprentissage*".

Ce projet a été conçu et développé en étroite collaboration entre le DIP et la FER. Dix entreprises se sont portées volontaires pour être les premières à se lancer dans cette aventure.

Support de présentation

Pour toute information complémentaire:

- *M. Pierre-Antoine Preti, secrétaire général adjoint, DIP, pierre-antoine.preti@etat.ge.ch, T. 022 546 69 68;*
- *M. Frank Sobczak, Directeur Formation, Fédération des Entreprises Romandes (FER), frank.sobczak@fer-ge.ch, T. 058 715 31 87.*